

REGLEMENT INTERIEUR DU CIRCUIT 2019

1. Le circuit du coudriou au Château D'Olonne est autorisé aux licenciés **FFM UNIQUEMENT** tous les jours **10h-12h et 14h-18h, sauf fermeture décidé par les dirigeants du club.**
2. Les pilotes évoluant sur le circuit doivent être en possession de la licence de l'exercice en cours. Il est interdit d'évoluer sur le circuit avec des quads, side-car, Pit-bike, Dirt-bike et Pocket-bike.
3. S'il devait y avoir un blessé pendant les entraînements, ceux-ci devront être immédiatement interrompus.
4. Les motos de 50 cm³ et 65 cm³ ne devront pas évoluer avec les autres catégories. **Sessions séparées.**
5. **Vous serez responsable des pilotes et accompagnateurs que vous emmenez ! Vous devez vous assurer qu'ils sont bien licenciés et qu'ils ont bien prévenu un dirigeant du club avant de s'entraîner.**
6. **INTERDICTION DE PENETRER SUR LES CIRCUITS POUR LES ACCOMPAGNEMENTS, PHOTOGRAPHES ET AUTRES PERSONNES « NON LICENCIÉ » ! Possibilité de souscrire à une licence « Assistant Pilote » (nous contacter).**
7. Une fois rentré sur le site vous devez refermer le portail derrière vous et l'ouvrir à aucune personne (sauf si celui-ci est déjà ouvert pour des pilotes extérieurs au club), les autres pilotes devront contacter un des responsables.
8. **Un chèque de Caution de 100€:** Celui-ci sera encaissé après l'Assemblée Générale si vous ne participez pas au minimum à la vie du club dans l'année de votre Licence (**il faudra au minimum travailler l'équivalent d'une journée** dans les dates qui vous seront proposées et répondre aux messages qui vous sont adressés, si ses messages vous concerne).

Info : Lorsque les responsables du club sont présents sur le site le portail peut rester ouvert.

Tarif entrainement 2018 :

5 € l'entrainement pour les -12 ans / À partir de 12 ans et plus 10 €.

Le code d'accès du portail vous sera transmis par mail **Ce numéro est confidentiel INTERDICTION DE LE DIFFUSER A D'AUTRES PERSONNES.** Ce numéro pourra changer en cours d'année.

INFORMATIONS

- **CIRCUIT MINICROSS (Ecole de Conduite - de 12 ans uniquement OU débutant + de 12 ans avec accord du club !!**
- Tribune interdite aux engins motorisés.
- Les machines de cylindrée inférieure à 66 cm³ ne peuvent pas rouler avec les machines d'une cylindrée supérieure à 85 cm³, interdiction à ses machines de rouler avec les grands (faire des sessions séparées).
- Je ne m'entraîne pas seul et je suis muni d'un téléphone portable
- Circuit interdit aux personnes Non-licenciés (accompagnateur, licence LAP possible si vous souhaitez avoir accès à la piste)
- **Ne pas rouler entre les pistes (Tuyaux d'arrosage !)**
- Je roule doucement sur le parking
- Je ramasse mes ordures
- Je ne décroche pas ma moto sur le parking

Il est interdit de circuler à moto dans les champs environnants le circuit, ainsi que la ligne de départ servant aux manifestations, uniquement autorisé par la Mairie le jour des manifestations.

Voici les personnes à contacter :

Président : Dominique TESSON 06.14.05.55.92 - **Trésorière** : Liliane TESSON 09.64.18.06.33

Secrétaire : Fabrice TESSON 06.28.73.34.54

Tous pilotes du club manquant à ces règles élémentaires, pourront après délibération du bureau, être exclus du site et éventuellement pour plusieurs mois.

Merci de respecté et de faire respecter ce règlement.

Le Président
Dominique TESSON

Mr ou Mme Je reconnais avoir été informé du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fais-le

Correspondant : TESSON Liliane – 46 rue du Moulineau – 85180 LE CHATEAU D'OLONNE – Tél : 09 64 18 06 33 –
Email : motoclub.paysdesolonnes@wanadoo.fr Site Web : www.mcpaysdesolonnes.a3w.fr

NOS ORGANISATIONS :

6 au 11 Août 2019

27 Octobre 2019

